



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre le 27 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

**Date de convocation** : 20 septembre 2024

**Présents** – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Jeanne VUAGNOUX, Alain GATTELET, Laurent DEMOLIS, Julie GIRARD, Adjointes, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Dominique PETITJEAN, Josette CHAMBOUX, Italo GARD, Guy LANCON, Jean-Marc LHERMET, Virginie SUATON, Charlotte LAFOURCADE, Jacques ROBIN, Isabelle DEMIERRE, Michel BREASSON, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** – Mesdames et Messieurs Antonio PEREZ RAMOS, Laurence PILLONEL, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Patrice BOUTHORS, Hélène LEVA, Florence PIGNIER, Philipp DALHEIMER, Béatrice HUEHN.

### **Procurations**

M. Alain GATTELET a reçu procuration de M. Antonio PEREZ RAMOS  
 Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de Mme Laurence PILLONEL  
 Mme Rosy CHAMAYOU a reçu procuration de Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL  
 M. Dominique PETITJEAN a reçu procuration de M. Patrice BOUTHORS  
 Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de Mme Hélène LEVA  
 Mme Virginie SUATON a reçu procuration de Mme Florence PIGNIER  
 M. Jacques ROBIN a reçu procuration de M. Philipp DALHEIMER  
 Mme Charlotte LAFOURCADE a reçu procuration de Mme Béatrice HUEHN

**Secrétaire de séance** : Monsieur Laurent DEMOLIS

<b>Nombre de conseillers :</b>	<b>27</b>		
En exercice	: 27	Pour	: 27
Présents	: 19	Contre	: /
Votants	: 27	Abstention	: /

### **2.3. AFFAIRES FONCIÈRES - DETRUCHE JEAN-PIERRE ET CATHERINE /COMMUNE DE VEIGY-FONCENEX**

**Madame le Maire,**

*INDIQUE* que dans le cadre de la renaturation de l'Hermance initiés par le SYMASOL, l'acquisition de terrains est nécessaire.

*PROPOSE* à l'assemblée d'acheter environ 88 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée E 1970 et 245 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée E 1968 situées au lieu-dit « Les Nuirates », appartenant à Monsieur et Madame DETRUCHE Jean-Pierre et Catherine, les propriétaires ayant donné leur accord pour céder ces parties des parcelles à 2 euros/m<sup>2</sup> pour la renaturation de l'Hermance.

*PRECISE* qu'au vu de sa valeur, cette transaction n'est pas soumise à l'avis de France Domaine.

**Vu** l'article L1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) qui précise que les collectivités territoriales acquièrent à l'amiable des biens immobiliers,

**Vu** l'article L1212-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) qui précise que les personnes publiques ont qualité pour passer en la forme administrative des actes d'acquisition d'immeubles,

**Vu** la possibilité offerte aux communes de s'écarter de l'avis de France Domaine à condition d'en justifier l'intérêt public local,

**Considérant** l'accord écrit des propriétaires en date du 15 avril 2020 pour céder ces parties des parcelles à la commune pour une valeur de 2 euros /m<sup>2</sup>,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**ACCÉPTE** l'achat d'environ 333 m<sup>2</sup> des parcelles cadastrées E 1970 et E 1968 situées au lieu-dit « Les Nuirates », appartenant à Monsieur et Madame DETRUCHE Jean-Pierre et Catherine pour une valeur de 2 euros /m<sup>2</sup>.

**PRÉCISE** qu'en raison de leur destination, les parties de parcelles acquises par la commune seront classées de fait dans le Domaine Privé communal.

**PRÉCISE** que tous les frais afférents à cette transaction seront à la charge de la commune et que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2024.

**AUTORISE** Madame le Maire à poursuivre la procédure et à signer l'acte de vente, ainsi que tout document s'y rapportant.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 27 septembre 2024

Le Maire – Catherine BASTARD

0 2 OCT. 2024

0 2 OCT. 2024



Le secrétaire de séance – Laurent DEMOLIS